

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial) *)	Marque de fabrique JOHN DEERE	Type 5400	Fiche d'homologation N° CH 5447 19
--	----------------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur	JOHN DEERE OTTUMWA WORKS, Ottumwa, Iowa (USA)		
Identification	"5400" sur plaquette du constructeur, "-" lettre variable derrière le No du châssis "CH 5447 19" sur plaquette de l'importateur séparée		
Plaquette constr.	à gauche, latéralement sur la carrosserie, devant l'échelle (la plaq. de l'imp. se trouve au même endroit)		
N° du châssis	à droite, à l'arrière, en haut sur le longeron à côté du moteur		
Ident. du moteur	"6531 AE-01" à gauche, latéralement sur le bloc-moteur (plaquette)		
Importateur princ.	MATRA Landmaschinen & Traktoren, Bernstrasse 160, 3052 Zollikofen		
Véhicule homologué	329845E	Signes fixes dans code du type	5400

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	JOHN DEERE	Type	6531 AE-01
Direction	hydraulique, assistance hydraulique, s. roues arr.			Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	moteur à huile avec boîte mécanique			Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	4	Entraînement	ttes roues **)	Réfrediss.	eau	Nombre cylindr.	6
Frein de service	hydraulique, exp. int. sur arbres d'entraînement, resp. s. roues AV, indépendant s. chaque roue, 2-pédales avec verrouillage			Alésage	120,65	Course	127
Frein auxiliaire	mécanique, exp. int. s. arbres d'entraînement resp. s. roues AV			Cylindrée	8711	CV-impôt	44,37
Frein d'arrêt	identique au frein de secours			Puissance en CV	206 DIN	à t/min	2100
Ralentisseur	-			Bruit	84	dB/A à t/min	2150
Contrôle 2 circ.	-			Silencieux	1 pot 625 x Ø 192 mm		
				Mesure des gaz	degré de noircissement Bosch 3 / Bach. 4,0		
				Déparassitage	-		

Carrosserie	hache-paille avec cabine fermée.			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	1 +)	Indic. vit.	-	Poids à vide	5120	1810	6930
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	gauche + droite	Charge utile	(inclus 140 kp ballast à l'arr. du véhicule)		
Cale	400 x 300 x 230	Attelage	broche AR	Poids total	5120	1810	6930
Antivol	-			Garantie fabr.	7480		
Nombre de places	t 1	av	centra	Dimens. pneus	18,4 - 26	11,2 - 24	(Variantes
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	10 / 2,3	4 / 1,3	voir
Longueur		7500	Empattements	Charge	7390	1810	remarques)
Largeur	*)	2670		pour V max	30	25	
Hauteur		3300	Voie	Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat.		av 2170	Garantie poids remorquable sans frein			
	av	4050	ar 2130	Garantie poids de l'ensemble			
	ar	810	av 2030	Poids remorquable testé			
			ar 2030	Vitesse maximale selon le constructeur	27,04 km/h		
			g 9750	Vitesse maximale testée	22 km/h		
			d 10000				
Distance volant - vers l'avant du véhicule	*) 4050						

Equipement §)
 Feux de route HELLA K 11103
 Feux de croisement HELLA K 11103
 Feux de position A (S) sur la protection frontale des dents
 Feux rouges WBC CH 1 0133 01
 Feux stop WBC CH 1 0133 01
 Clignoteurs av 1 (S) | CH 10809 04 ar WBC CH 1 0133 01
 Catadioptres av | | ar 1 (S)
 Feux de gabarit av A (S) | | ar | |
 Feux complément. 3 feux de travail avec lampe de contrôle
 Eclairage plaque -
 Essuie-glace 1 balais sans lave-glace
 Avertisseurs Bosch 0 320 143 024 ou d'autres admis selon fiches
 d'homologation

Indications pour le permis de circulation
 Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial)
 Marque et type JOHN DEERE 5400
 Homologation N° CH 5447 19
 Carrosserie Hache - paille
 Places total 1 avant
 Poids à vide 6930 Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 44,27
 Poids total 6930 Cylindrée 8711

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur totale, distance du volant vers l'avant du véhicule
- **) Entraînement : hydrostatique, déclenchable à l'arrière
- +) Sortie de secours : une inscription " Sortie de secours " et un marteau à cet effet sont indispensables
- ++) Vitesse maximale : 22 km/h à 2100 t/min. au moteur
- Plombage : 1 plomb à la douille de butée de pleine charge et 1 plomb au levier de butée
- §) Equipement : hauteur des feux de croisement et distance de l'avant des clignoteurs latéraux admises pour raisons techniques

Inscrire dans le permis de circulation :

- (101) Nombre de plombs : 2 ; emplacement : sur la douille de butée de plein gaz, sur le levier de butée
- (104) Des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires
- (137) Le marquage des parties suivantes est obligatoire: sur la protection frontale et à l'arrière du véhicule
- (138) Protection obligatoire sur les parties suivantes du véhicule : les dents de la table de coupe

Seuls les véhicules équipés d'une plaquette de l'importateur séparée, peuvent être immatriculés sur la base de cette fiche d'homologation.

Lieu et date de l'homologation
 Zollikofen, le 5.8.1976 / Berne, le 27.8.76

Homologation fédérale des types de véhicules